



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX
 Tél : 02.38.28.76.00
 Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2020**

Objet :

Tarifs 2021 et 2022 – Transport scolaire – Etudes surveillées – Classes à thème

Date de convocation

29 octobre 2020

Nombre de Conseillers

**En exercice : 33
 Présents : 26
 Votants : 33**

**Pour Extrait Conforme,
 Pour Le Maire,
 Par délégation
 Le fonctionnaire titulaire,
 Nadine DUMONT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20201104-DEL0812020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2020

Affichage : 17/11/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt, le quatre novembre à 18 heures
 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
 en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY
 Gérard, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mme FEVRIER, M. ABRAHAM, Mme BEDU,
 M. SZEWCZYK, Mme CARNEZAT, M. LECLOU, M. CARON-
 PERROUD**

Adjoint (e) s au Maire,

**M. ROLLION, Mmes TINSEAU, MUSLIN-BUREAU, MOLINA-
 AUBERT, CARRIAU, M. VERBEKE, Mme QUINTANA, MM. SALL,
 PATRIGEON, VOLTEAU, DESPLANCHES, Mmes HUTSEBAUT,
 FOUBET, M. DAUNAY, Mme LOTTE, M. GABORET et Mme
 PLICHON**

Conseiller (e) s Municipaux,

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

Mme TURBEAUX-JULIEN	Pouvoir à Mme QUINTANA
Mme FOLY	Pouvoir à Mme MOLINA-AUBERT
M. LAVIER	Pouvoir à M. LECLOU
M. FOURNEL	Pouvoir à M. SZEWCZYK
Mme FARNAULT	Pouvoir à Mme TINSEAU
Mme PENIN	Pouvoir à M. PATRIGEON
M. RAISONNIER	Pouvoir à M. DUPATY

ABSENT :

Madame Gladys FOUBET a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 04 Novembre 2020

BM/N°81/2020

OBJET : TARIFS 2021 et 2022 – TRANSPORT SCOLAIRE – ETUDES SURVEILLEES – CLASSES A THEME

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur avis de la Commission des finances réunie le 20 Octobre 2020

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

DECIDE d'augmenter, pour 2021 et 2022, à compter du 1^{er} janvier 2021, d'environ 2% en moyenne les tarifs 2020 des activités suivantes comme suit :

1°) LE TRANSPORT SCOLAIRE MUNICIPAL

Tarif d'inscription annuel : 20,60 € par enfant applicable aux familles Amilloises utilisant le ramassage scolaire pour les écoles primaires Amilloises.

2°) LES ETUDES SURVEILLEES

- 3,20 € pour 1 séance par semaine par enfant
- 5,25 € pour 2 séances par semaine par enfant

3°) LES CLASSES A THEME :

Pour une semaine scolaire, transport et repas compris :

- 38,85 €
- 29,65 € pour les enfants allergiques dont la famille fournit un repas.

DIT que les dépenses et/ou recettes en résultant sont imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.